

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2014

SERVICES	TARIFS
MEDIATHEQUE	
Abonnements livres, documents imprimés	
* Association de Rambervillers	29,00
* Association de l'extérieur	55,00
* Ecoles de Rambervillers	Gratuit
* Ecoles de l'extérieur	19,00
Abonnements 4 livres, 2 revues, 2 CD et 1 DVD.	
* Enfants et jeunes de Rambervillers 0 à 14 ans	Gratuit
* Enfants de l'extérieur	10,00
* Adultes de Rambervillers	16,50
* Adultes de l'extérieur	29,00
• Demi-tarif pour étudiants, demandeurs d'emplois, bénéficiaires RSA, sur présentation d'une pièce justificative	
• Demi-tarif pour le public de + de 65 ans	
• Internet (réservé aux abonnés)	Gratuit
• Frais de retard par document : 5.00 € à compter de la 5 ^{ème} semaine de prêt et prix du document à compter de la fin du deuxième mois de retard.	
• Prêt d'exposition	50,00
* Duplicata de carte	2,50
* Vente de livres (qui ne sortent pratiquement plus)	1,00
IMPRESSIONS et PHOTOCOPIES	
Noir et blanc	0,30
Couleur	0,60
Copies faites à la Médiathèque, Mairie ou un autre service municipal	
CAMPING MUNICIPAL	
* Par personne	2,10/jour
* Enfant de moins de 7 ans	1/2 tarif
* Emplacement voiture	1,60/jour
* Emplacement tente, caravane ou camping car	2,10/jour
Au delà d'un mois d'occupation continue, une réduction de 10 % sera appliquée (hors branchements)	
* Branchement électrique pour la période du 1er Avril au 30 Septembre	4,20/jour
* Branchement électrique pour la période du 1er Octobre au 31 Mars	5,20/jour
* Branchement eau	3,70/Jour
* Recharge en eau (Camping Car)	2,10
* Machine à laver	2,10
* Douches (autres que Campeurs et Associations Sportives)	2,60
* Installations inhabitées ou caravane ventouses	4,20/jour
* Marabout	5,20
Pour les groupes au-delà de 20 enfants, une réduction de 20 % par personne sera appliquée.	

S E R V I C E S	T A R I F S
LOCATION DE SALLES	
MAISON DU PEUPLE	
Grande salle	
* Démonstration commerciale	280,00
* Bals , spectacles et repas dansant	160,00
* Heure supplémentaire au delà de 3 heures du matin	37,00
* Conférences, réunions	105,00
* Noces, banquets (premier repas) pour les habitants de RAMBERVILLERS	142,00
* Noces, banquets (premier repas) pour les habitants hors RAMBERVILLERS	210,00
* Par repas en plus	35,00
Salle du 2ème étage - Conférences et réunions	60,00
RELAIS SOCIAL	
Salle polyvalente	
* Démonstration commerciale	230,00
* Bals, spectacles et repas dansant	135,00
* Conférences et réunions	85,00
* Noces et banquets pour les habitants de RAMBERVILLERS	125,00
* Noces et banquets pour les habitants hors RAMBERVILLERS	180,00
* Par repas en plus	35,00
POUR LES 2 SALLES - MAISON DU PEUPLE et RELAIS SOCIAL	
* Lotos, repas ou repas dansant associations de RAMBERVILLERS	75,00
* Lotos ou repas associations hors RAMBERVILLERS	170,00
* Arbres de Noël pour associations de RAMBERVILLERS	45,00
(vaisselle, chauffage, éclairage en sus)	
* Assemblée Générale pour les Associations de RAMBERVILLERS (sans repas)	Gratuit 1 fois/an
* Personnel Communal (en activité et retraités) pour événements familiaux en lien direct avec l'agent (Assurance RC du loueur sera obligatoire)	Gratuit 1 fois/an
Cuisine sans vaisselle	45,00
Cuisine avec prêt de vaisselle	
* 50 couverts	55,00
* 100 "	70,00
* 150 "	85,00
* 200 "	100,00
* 250 "	115,00
* 300 "	130,00
Prêt de verre (par tranche de 50)	20,00
<p>Un acompte de 50 % du montant de la location, incluant éventuellement toutes les prestations fournies, est demandé lors de la réservation de la Salle</p> <p>Après chaque utilisation des salles de la Maison du Peuple et du Relais Social, un état des lieux sera effectué. Si cet état des lieux révèle la nécessité de faire nettoyer l'installation, l'intervention du personnel territorial sera facturée aux utilisateurs.</p>	

S E R V I C E S	T A R I F S
MAISON DE L'AGRICULTURE	
* Conférences et réunions * Assemblée générale pour les Associations de RAMBERVILLERS (sans repas)	55,00 Gratuit 1 fois/an
CHAPELLE DES ARTS	
Associations et particuliers Rambervillers	
* Journée	50,00
* Semaine	120,00
Entreprise Rambervillers	
* Journée	70,00
* Semaine	170,00
Associations et Particuliers extérieures	
* Journée	100,00
* Semaine	230,00
Entreprises extérieures	
* Journée	140,00
* Semaine	330,00
REMBOURSEMENT DU MATERIEL CASSE	
(Pour les utilisateurs des salles municipales et Cantine)	
* Couvert	2,80
* Verre	2,80
* Assiette ou cruche en verre	3,80
* Mobilier (coût du rachat)	
* Autres ustensiles (coût du rachat)	
LOCATION SONORISATION (MAISON DU PEUPLE – RELAIS SOCIAL et CHAPELLE DES ARTS)	
* Prêt de la sonorisation	50,00
* Caution obligatoire	250,00
LOCATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES	
Pour les écoles, organismes ou associations ayant leur siège à l'extérieur de RAMBERVILLERS	
* COSEC (chaque salle)	23.00/h
* Stade de la Liberté	23.00/h
* Stade Lucien Nicolas	13.00/h
* Ecole du Centre	23.00/h

S E R V I C E S	T A R I F S
DROITS DE PLACE	
* Marché hebdomadaire, Foires et Braderies (le ml/jour)	1,10
* Marché hebdomadaire, " " (les 5 ml/jour)	5,50
* Forfait électrique	3,00/J
* Etalages extérieurs	
Gratuit après demande d'autorisation d'occupation du domaine public à faire par les commerçants	
* Terrasses fixes de débits de boissons (le m2 par an) Pour la période du 1er Avril au 31 Octobre	12,00
* Camions Outillages	65,00
* Cirques et autres manifestations	165,00
* Commerçants non sédentaires installant leur commerce sur la voie publique	11,00/J Après autorisation
DROIT DE VOIRIE	
* Occupation du domaine public par un échafaudage, quelque soit sa superficie et sa longueur, étant précisé que les trois premiers mois d'occupation seront gratuits et que tout mois commencé sera dû	40,00/mois
AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	
* Caution par emplacement	550,00
* Droit de stationnement par jour et par emplacement (limité à 2 caravanes)	5,70
Réduction de 10 % du droit de stationnement sur le prix de chaque emplacement pour toute semaine excédent le premier mois de stationnement	
* Contribution supplémentaire par jour à partir de la 3ème caravane installée sur le même emplacement famille	2,90
* Eau (le m3)	4,20
* Electricité	
- en période estivale (du 21 mars au 31 octobre)	0,045 € le Kw
- en période hivernale (du 1er novembre au 20 mars)	0,19 € le Kw
En cas de panne du logiciel, les consommations électricité et eau seront facturés sur relevé des compteurs	
Un avance minimum de 50 € est nécessaire au bon fonctionnement de la télégestion des fluides	
En sus de la caution, la carte grise de la caravane principale sera demandée et restituée à la fin du séjour, sous réserve que les droits de place soient acquittés, qu'aucune dégradation ne soit constatée et que l'aire d'accueil ou de transit ne soit endommagée.	
LOCATION DES CHALETS et TENTES	
CHALETs	
2 jours ou forfait week-end	35,00
Par jour supplémentaire	15,00
TENTES	
	30,00 / Jour
Pour les associations caritatives, ces tarifs peuvent être réduits de moitié	

S E R V I C E S	T A R I F S
INTERVENTION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX	
* Main d'oeuvre - l'heure pour habitants de RAMBERVILLERS - l'heure pour les personnes extérieures	27,00 37,00
* Location de matériel :	
- Nacelle et tracto-pelle	1ère heure 67,00 l'heure en sus 37,00
- Balayeuse	1ère heure 107,00 l'heure en sus 57,00
- Camion, Camionnette ou remorque	1ère heure 52,00 l'heure en sus 32,00
* Grilles, barrières, bancs	2,00
* Tables de brasserie	2,50
* Podium (montage, démontage et transport)	
* 4 éléments (3.00m X 3.00m)	15,00
* 9 éléments (4.50m X 4.50m)	30,00
* 16 éléments (6.00m X 6.00m)	50,00
* 25 éléments (7.50m X 7.50m)	85,00
<p>Gratuit pour les autres Municipalités avec lesquelles une convention de réciprocité sera passée Gratuit pour les Associations de RAMBERVILLERS sur le territoire de la Commune Remplacement en valeur de renouvellement si casse</p>	
FETE PATRONALE	
* Métiers :	
- le m2 en dessous de 100 m2	1,50
- le m2 à partir du 101ème m2	1,10
* Camion	7,70
* Caravanes	7,70
* Distributeurs ou appareils de jeux installés à l'extérieur du métier	22,00
* Forfait branchement eau	22,00
* Forfait branchement électrique	5,00/jour
<p>Arrhes : 50 % du coût de l'emplacement seront obligatoirement versées dès réception de la demande de réservation</p> <p>Chèque de caution : versement de l'intégralité de la somme dûe pour l'emplacement avec paiement obligatoire de cette somme à la réservation 60 jours avant la date de la fête, cette décision ne s'appliquant qu'aux manèges occasionnels installés en zone bleue</p>	

S E R V I C E S	T A R I F S
PISCINE MUNICIPALE	
SCOLAIRES	
- Elèves des Ecoles Maternelles et Primaires domiciliés à RAMBERVILLERS	Gratuit
- Elèves des Ecoles Maternelles et Primaires domiciliés à l'extérieur	0,70
- Collèges de RAMBERVILLERS (forfait par séance)	25,00
- Collèges extérieurs (forfait par séance)	66,00
- Ecoles Primaires et Maternelles extérieures (forfait par séance avec Maître Nageur)	66,00
PUBLIC	
* Adultes	2,80
* Etudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA	2,00
* Enfants de 5 à 16 ans	1,20
* Enfants de moins de 5 ans Rbs et Hors Rbs, accompagné d'un adulte	Gratuit
ABONNEMENT	
(12 entrées - Validité 6 mois)	
* Adultes	25,00
* Etudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA	20,00
* Enfants de 5 à 16 ans	11,00
* Enfants de moins de 5 ans Hors Rbs, accompagné d'un adulte	Gratuit
Non remboursable sauf avis contraire du Service des Sports	
GROUPES AGREES (Payable à chaque séance)	
(1 moniteur gratuit selon les normes de l'administration concernée)	
* ALSH de RAMBERVILLERS	0,90
* Autres groupes (ruches, centres de loisirs)	1,40
ASSOCIATIONS, CLUBS	
* Association Sportive de l'Ecole Jeanne d'Arc	
Nombre exact d'entrées (minimum 20)	1,30
* Club Aquatique Rambuvetais (Loi 1901)	
(Piscine gratuite et prise en charge des heures MNS avec charges sociales 3H/semaine)	
* Ecole Municipale de Natation (MNS animateur)	
* Ecole de Natation du Collège "	
* Jardin Aquatique "	
Par trimestre et par adhérent	23,00
* Club de plongée "Rambuvetais Aquatic Club"	
Par an sans mise à disposition du personnel municipal	1 650,00
* COMITES D'ENTREPRISES	
Entrée	2,40
Abonnement (12 entrées) – Validité 6 mois	24,00
* Gymnastique Aquatique (animation MNS)	
Pour l'année complète	110,00
Etudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, retraités de + de 65 ans	85,00
Non remboursable sauf avis contraire du Service des Sports	
* Leçons particulières	
- pendant les heures normales d'ouverture	
(10 fois 1/2 heure) réglées à la comptabilité	100,00

S E R V I C E S	T A R I F S
<p>TARIFS préférentiels destinés aux seuls agents territoriaux de la Ville et du C.C.A.S. (en activité ou retraité, pas pour les conjoints, ni les enfants)</p> <p>* Adulte * Abonnement adulte * Gymnastique Aquatique</p> <p>Section des Jeunes Sapeurs Pompiers du Secteur de RAMBERVILLERS lors des entraînements natation faisant partie de la formation, à savoir 4 séances par année scolaire et par promotion</p> <p>Gendarmerie Mobile de Metz Entraînement dans le cadre de stages de l'Escadron 16/7 de BACCARAT</p> <p>CRENEAU - 1 ligne d'eau BONNET (obligatoire à compter du 1er Juillet 2009)</p>	<p>Gratuit Gratuit Gratuit</p> <p>Gratuit</p> <p>37,00</p> <p>17.50/h 1,10</p>
TRANSPORTS SCOLAIRES	
<p>Pour 2 utilisations :</p> <p>* 1er enfant - Maternelle ou Primaire - Collège</p> <p>* 2ème enfant - Maternelle ou Primaire - Collège</p> <p>* 3ème enfant - Maternelle ou Primaire - Collège</p> <p>* 4ème enfant - Maternelle ou Primaire - Collège</p> <p>* 5ème enfant - Maternelle ou Primaire - Collège</p> <p>Pour 4 utilisations :</p> <p>* 1er enfant - Maternelle ou Primaire - Collège</p> <p>* 2ème enfant - Maternelle ou Primaire - Collège</p> <p>* 3ème enfant - Maternelle ou Primaire - Collège</p> <p>* 4ème enfant - Maternelle ou Primaire - Collège</p> <p>* 5ème enfant - Maternelle ou Primaire - Collège</p> <p>CLASSE CLISS</p> <p>DUPLICATA DE CARTE</p> <p>L'ORDRE DES ENFANTS EST DETERMINE EN PARTANT DU PLUS JEUNE POUR TERMINER PAR L'AINE PAIEMENT DES CARTES EN DEUX FOIS : 50 % en Juin et le solde en Janvier</p>	<p>66,40 72,40</p> <p>58,60 64,90</p> <p>56,20 60,40</p> <p>52,60 55,00</p> <p>Gratuit Gratuit</p> <p>83,20 91,00</p> <p>72,70 80,20</p> <p>69,70 73,30</p> <p>62,80 64,90</p> <p>Gratuit Gratuit</p> <p>Gratuit</p> <p>2,00</p>

S E R V I C E S	T A R I F S
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	
Salle de réunion * la journée * la semaine	50,00 150,00
CIMETIERE COMMUNAL	
* Concession temporaire (15 ans) par tombe d'un mètre de large * Concession trentenaire (30 ans) par tombe d'un mètre de large * Concession cinquantenaire (50 ans) par tombe d'un mètre de large * Concession temporaire (15 ans) Cavurne (tombe d'un mètre carré) * Concession temporaire (30 ans) Cavurne (tombe d'un mètre carré)	90,00 140,00 190,00 170,00 330,00
COLUMBARIUM	
* Case pour 15 ans * Case pour 30 ans	450,00 700,00
MAISON DU PEUPLE	
Emplacement pour le Marché de Noël - Par exposant et pour le week-end	40,00
Dégradations diverses occasionnées au domaine public	
Taxe de nettoyage	130,00
BATIMENTS ET INSTALLATIONS MUNICIPALES	
Remplacement d'un barillet de serrure et d'une clé en cas de perte des clés par les utilisateurs des bâtiments et installations municipales	100,00
FOURRIERE ANIMALE	
Capture et transport : * Jour (8h00-12h00 et 14h00-18h00) * hors ouverture du bureau * Supplément pour animal dangereux Frais de garde journalier Frais de dépôt d'un particulier Présentation à un vétérinaire : * Jour (8h00-12h00 et 14h00-18h00) * hors ouverture du bureau * Supplément pour animal dangereux Frais de vétérinaire * Prise en charge d'un animal pour le compte d'une autre commune * Frais d'abandon d'animal ou euthanasie si nécessaire (propriétaire identifié)	55,00 95,00 30,00 10,00 35,00 20,00 60,00 30,00 (facture vétérinaire) 200,00/animal sur accord préalable 200,00/animal